

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse
Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte
Band: 85 (1991)

Artikel: Les rapports entre les confessions catholique et réformée dans le canton du Valais au cap au XXe siècle
Autor: Bender, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-130216>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les rapports entre les confessions catholique et réformée dans le canton du Valais au cap du XX^e siècle

Philippe Bender

1. 1890–1918: Une période de mutations

La période qui va de 1890 à 1918 est pour le Valais une période de ruptures et de profondes transformations, qui touchent aussi bien son économie, son système politique, sa structure sociale que sa culture.

En moins de trente ans l'histoire s'accélère et le «Vieux Pays» entre à pas de géant dans le monde moderne tournant le dos à de longs siècles d'isolement, de pauvreté matérielle, de conformismes, d'homogénéité sociale et d'unité religieuse.

1.1. Le décollage économique

Entre 1890 et 1918, on assiste au décollage de l'économie valaisanne. Dans cette évolution, qui, à certains égards, ressemble à une révolution, l'exploitation systématique des forces hydrauliques, de la houille blanche, joue un rôle moteur. En 1891, le Conseil d'Etat accorde la première concession d'eau; en 1895, il y en a déjà 6; en 1905, 56; en 1910, 90; enfin, en 1918 leur chiffre se monte à 120, et 32 usines électriques fournissent près du cinquième de la production suisse.

L'utilisation de l'énergie électrique va favoriser l'implantation et le développement de l'industrie chimique en Valais. En 1897, la Lonza s'installe à Gampel, puis à Viège, et devient rapidement le principal employeur du Haut-Valais, occupant, en 1917, 630 ouvriers et 130

cadres. En 1904, la CIBA ouvre une usine à Monthey; l'année suivante, en 1905, c'est au tour de la Société anonyme pour l'industrie de l'aluminium de s'établir à Chippis. Dix ans plus tard, auprès de ses hauts-fourneaux s'activent déjà 700 ouvriers, un chiffre qui triplera durant la Première Guerre mondiale. La grande industrie chimique entraîne dans son développement la petite et la moyenne industrie. En 1884, le Valais ne comptait que 9 établissements soumis à la loi fédérale sur les fabriques; en 1906, ils sont 51 et en 1911, 80.

Parallèlement à l'essor de l'industrie, le Valais améliore ses voies de communication. En 1878, le chemin de fer arrive à Brigue. En 1906, c'est l'ouverture du Simplon; en 1913, le percement du Lötschberg. Dans la foulée, se construisent 9 lignes secondaires, entre 1890 et 1915, destinées à promouvoir «l'industrie des étrangers».

L'agriculture connaît aussi une transformation importante: «Le verger et la vigne font reculer les céréales; une première révolution agricole est accomplie.»¹

Le commerce, les arts et métiers, le système bancaire, les assurances, les services publics privés prennent de l'ampleur: «Ainsi vers 1910, le développement du pays est enfin lancé. Après un siècle de luttes politiques et de marasme social, le Valais peut entrevoir une civilisation plus avancée où la lutte pour la survie ne mobilise plus l'essentiel de l'activité humaine.»²

1.2. Une nouvelle société

Cette transformation de l'économie, ce passage d'un régime autarcique à l'économie de marché, va entraîner, sur le plan social, de nombreuses conséquences.

Tout d'abord, elle provoque une augmentation de la population, qui passe de 101 985 habitants, en 1888, à 128 831 en 1910³.

La Première Guerre mondiale brisera cet élan et en 1920, le Valais se retrouve avec le même nombre d'habitants qu'en 1910. Cette

¹ Gérald Arlettaz, Les transformations économiques et le développement du Valais, 1850–1914, in *Société et culture du Valais contemporain II*, Martigny, 1976, 55.

² *Ibid.*, 56.

³ Jean-Henri Papilloud, La population valaisanne à l'époque contemporaine in *Société et culture du Valais contemporain II*, Martigny, 1976, 70.

croissance démographique profite surtout aux villes et aux régions industrialisées. Le contraste s'accroît entre le Valais de la plaine et le Valais de la montagne.

«Alors que le Valais accroît sa population de 26 % de 1888 à 1920, les pourcentages d'augmentation pour les «villes» sont les suivants: Sierre 182%; Monthey 81%; Brigue 167%; Martigny 75%; Viège 100%; Sion 28%.»⁴

Un autre facteur qui explique cette forte croissance, c'est l'immigration suisse et étrangère: la nouvelle économie valaisanne a besoin de cadres et de main-d'œuvre. Le nombre des ressortissants suisses vivant en Valais passe de 2052, en 1888, à 7590, en 1920; celui des étrangers, de 2934, en 1888, à 14 320, en 1914, pour retomber à 7254, en 1920.

Le boum économique provoque également un brassage de la population. En 1910, les bourgeois de la commune de résidence ne représentent plus que les deux tiers de la population. La répartition de la population active par secteurs économiques change: «Un premier tournant, décisif, s'observe à la fin du siècle. La proportion de personnes actives dans l'agriculture tombe à 660‰ en 1900, le secteur secondaire monte à 195‰ et le secteur tertiaire arrive à 145‰. En 1910, le secteur primaire n'occupe plus que 579 personnes sur 1000 contre 235 pour le secondaire et 186 pour le tertiaire.»⁵

L'industrialisation favorise aussi l'émergence d'une nouvelle classe sociale: la classe ouvrière. Désormais, le Valais est confronté à la «question sociale», que vont s'efforcer de résoudre trois grandes familles de pensée: les radicaux, les socialistes et les chrétiens sociaux.

Enfin, un dernier élément mérite d'être souligné: la suppression des contraintes communautaires dans l'agriculture de plaine surtout, par le partage des biens communaux qui s'achève en 1921, par exemple, pour la commune de Fully.

1.3. Mutations politiques

Le système politique subit aussi les effets du décollage économique et de la transformation du tissu social. Les conflits entre les partis, si

⁴ Ibid., 71.

⁵ Ibid., 84.

violents au milieu du XIX^e siècle et durant les années 1870, ont tendance à s'apaiser. Les questions «matérielles» prennent le pas sur les querelles «politico-religieuses», malgré la persistance de courants intransigeants, qui semblent dominer notamment la «presse catholique». A cet égard, l'année 1893 est une date décisive car elle marque «l'avènement du pluralisme»: en mai, le parti radical entre officiellement au Conseil d'Etat avec l'avocat Jules Ducrey; en octobre, les comités conservateur et radical signent un accord électoral qui prévoit la répartition égale des deux sièges de conseillers nationaux attribués à l'arrondissement du Bas-Valais.

Un autre fait d'importance, c'est l'apparition de nouvelles élites, enrichies par le commerce, l'industrie ou le tourisme, qui contestent le pouvoir politique aux vieilles familles patriciennes. Le représentant le plus connu et le plus significatif de cette nouvelle classe politique, c'est Alexandre Seiler, le grand hôtelier de Zermatt, conseiller national et rénovateur du parti conservateur haut-valaisan au début du siècle.

La naissance du monde ouvrier entraîne la création d'organisations chrétiennes sociales, dans le prolongement de l'encyclique «*Rerum Novarum*» (1891), et la formation de groupes socialistes, qui connaissent un essor variable, plutôt faible en général. Il faudra attendre les années 1930 pour voir ces deux courants se doter de structures solides et acquérir de l'influence dans les organes de l'Etat.

Enfin, il faut relever la révision de la Constitution cantonale en 1907 qui concrétise deux grandes idées: l'élargissement des droits populaires (initiative, référendum) et l'extension du rôle de l'Etat dans le domaine économique.

1.4. Mutations culturelles

La «révolution économique» de l'avant-guerre n'est pas sans effets sur la culture valaisanne, au sens large du terme. La «vallée dans les Alpes» s'ouvre à de nouveaux horizons; le «vieux roc de la routine» s'effrite devant l'esprit d'initiative; des besoins nouveaux apparaissent dans le domaine de la formation professionnelle et de l'éducation. Les modes de vie changent (habillement, alimentation, hygiène, etc.), comme d'ailleurs les mentalités, les attitudes devant la mort, la

natalité, le mariage et l'argent. «Politik, Kleidertracht und fremde Sitten und Manieren verdrängen unsere alte Lebensweise, Sprachen und Gebräuche verändern sich und es ist leicht verständlich, dass bei solchen Umständen und Verhältnissen Bildung und Wissenschaft zu einem grossen Bedürfniss geworden sind in unserem Lande.»⁶

Mais ce changement ne s'opère pas au même rythme dans toutes les régions du canton. Dans les communes de montagne, le «Peuple du Valais» restera encore longtemps proche de celui qu'a si bien décrit Louis Courthion. De plus, il ne faudrait pas sous-estimer le poids des habitudes, des pratiques ancestrales, et des archaïsmes.

2. Tableau des confessions en présence

Au tournant du siècle, le Valais compte deux confessions, d'inégale importance.

Le catholicisme, solidement implanté dans toutes les régions, et qui bénéficie de l'appui déclaré de l'Etat et du parti conservateur, nettement majoritaire. Une position qui lui permet de jouer pleinement son rôle de religion nationale.

Le protestantisme, qui apparaît comme une religion «importée», étrangère même, un corollaire malvenu de la modernisation du canton. Sa progression, liée à l'industrialisation, si elle ne menace en rien la suprématie du catholicisme, ne laisse pas d'inquiéter un clergé craignant la propagation d'idées nouvelles.

A côté de ces deux confessions, il faut également mentionner l'existence de cercles libres-penseurs, actifs dans plusieurs communes du Bas-Valais, où ils se posent en héritiers spirituels de la Révolution de 1848.

⁶ Walliser Bote du 18 décembre 1897.

2.1. Le catholicisme

La confession dominante

Au début du XIX^e siècle, la confession catholique-romaine est très largement majoritaire comme le montre la statistique suivante:

1888:	101 108 catholiques	1919:	124 508 catholiques
	825 protestants		2 982 protestants
	1 israélite		58 israélites
	51 sans confession		833 sans confession
	ou autres		ou autres
1900:	112 584 catholiques	1920:	122 976 catholiques
	1 610 protestants		4 242 protestants
	25 israélites		44 israélites
	219 sans confession		984 sans confession
	ou autres		ou autres

On le voit, elle est la religion de la presque unanimité de la population. Mais cette homogénéité confessionnelle, si forte en 1888, où seuls trois districts sur 13 comprennent plus de 100 habitants de confession réformée (Martigny, Monthey, Sion), tous situés dans le Valais romand, a tendance à s'effacer progressivement dans les régions urbaines et industrialisées. En 1920, le rapport s'inverse, et seuls cinq districts comportent moins de 100 protestants; ils présentent tous le trait d'être à l'écart du développement économique: Conthey, Entremont, Conches, Hérens, Rarogne. Une analyse plus précise de la répartition géographique de confessions révèle toutefois que des zones entières, de montagne surtout, restent parfaitement homogènes sur le plan religieux (val d'Illiez, val d'Anniviers, vallées de Zermatt ou de Saas, etc.).

La confession « nationale »

Dans l'histoire du Valais, les destins de la « Patrie valaisanne » et du « Siège de Saint-Théodule » ont été étroitement liés durant des siècles. L'évêque de Sion a incarné l'Etat pendant tout le Moyen Age. En sa qualité de « Comte et Préfet du Valais » et de « Prince du Saint-

Empire romain», il a exercé la double autorité religieuse et publique sur le pays jusqu'en 1634, date à laquelle les Patriotes haut-valaisans lui arrachèrent la souveraineté politique (renonciation de l'évêque Hildebrand Jost à la «Caroline»). Mais jusqu'en 1848, il conservera certaines prérogatives, comme par exemple le droit de siéger à la Diète.

Ce mélange des puissances ecclésiastique et civile explique que ce soit précisément l'assemblée souveraine du pays, la Diète, puis le Grand Conseil, qui choisisse elle-même l'évêque jusqu'en 1918.

Même si elle correspondait à la mentalité de larges couches de la population et aux conceptions d'un clergé convaincu de sa mission sacrée de régir tous les secteurs de la vie sociale, cette confusion du pouvoir temporel et spirituel a provoqué des réactions violentes, comme en témoigne Marie Métrailler dans son récit autobiographique, «La Poudre de sourire»: «Que reprochait-on à l'Evêché? Les paysans d'ici osaient déclarer que l'évêque n'avait aucun droit de juridiction laïque sur le pays... Il y a eu des moments de révolte terrible: nous n'avons jamais voulu reconnaître la juridiction de l'évêque qui avait réclamé le droit de mainmorte. Ce droit privant les gens de la faculté de disposer de leurs biens s'ils n'avaient pas d'enfants. La fortune revenait à l'Eglise, c'est-à-dire aux Princes-Evêques!»⁷

L'identification du Valais à la foi catholique trouve son expression juridique dans l'article 2, 1^{er} alinéa, de la Constitution cantonale du 8 mars 1907: «La religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'Etat». Elle explique, en partie, le refus du pluralisme religieux, la difficile application dans la vie publique de la liberté de conscience et de croyance.

A maintes occasions, on exalte le caractère catholique du Valais, que ce soit lors de cérémonies commémoratives, comme le Centenaire du combat de Finges, qui avait opposé, le 22 mai 1799, «une poignée de braves Haut-Valaisans aux armées aguerries de la République française»: «... Non, leur sang n'a pas été inutilement versé. Le Valais est resté inaltérablement attaché à la religion de ses pères. [...] Au seuil du XX^e siècle, un danger d'un autre genre semble les menacer. Les barrières qui séparaient le Valais des nations voisines et

⁷ La poudre de Sourire, Le témoignage de Marie Métrailler recueilli par M.-Magdeleine Brumagne, Lausanne, 1980, 114ss.

permettaient à son peuple de mener au sein de ses montagnes une vie paisible selon les usages et la foi des ancêtres sont tombées. Une ère nouvelle paraît commencer pour lui.»⁸

ou dans des déclarations officielles:

«Dans un grand nombre de cantons suisses il existe sans doute des Eglises nationales qui sont intimement liées à l'Etat et où l'autorité religieuse se confond dans une certaine mesure avec l'autorité civile. Il n'en est pas de même dans notre canton, où l'Eglise catholique n'a un caractère national qu'en tant qu'on la considère comme la religion de la presque unanimité de la population valaisanne.»⁹

ou encore dans la presse:

«Saint Maurice et ses braves ont renouvelé leur martyre. Le Valais entier, par ses magistrats, ses pères et ses mères de famille, a renouvelé son serment: catholique hier, il le restera jusqu'à la consommation des siècles.»¹⁰

Un clergé nombreux, puissant et hiérarchisé

A la fin du XIX^e siècle, le clergé valaisan est nombreux: «Le diocèse de Sion compte actuellement 180 prêtres séculiers et 127 prêtres réguliers (la plupart chanoines de St-Maurice et du Grand-Saint-Bernard), 31 séminaristes et 13 frères convers.»¹¹

Cette abondance d'ecclésiastiques permet un solide encadrement des fidèles, grâce à une «miniaturisation extrême du système paroissial». ¹² Le prêtre, personnage de premier plan, domine chaque communauté: «Il fait partie en vérité du paysage psychologique de chaque paroissien. Il est présent à toutes les manifestations familiales et publiques, occupant toujours une position centrale, tel un personnage hiératique qui a sa signification au-delà de lui-même, dans

⁸ Gazette du Valais du 27 mai 1899.

⁹ Lettre du Gouvernement du Valais au Conseil fédéral, du 16 mai 1900, au sujet du Mandement de Carême de l'année 1900 de Mgr Abbet, évêque auxiliaire de Sion, Sion 1900.

¹⁰ Gazette du Valais du 24 septembre 1902.

¹¹ Gazette du Valais du 30 janvier 1897.

¹² Augustin Fontannaz, *Le Sourire de la révolte*, Sion, La Matze 1983, 61.

l'Eglise qu'il représente et symbolise. Il est chef spontané et incontesté de la communauté paroissiale, sans cesse tenté d'étendre son leadership au-delà de la zone religieuse dans tous les secteurs de la vie civile et politique.»¹³

La relève des vocations sacerdotales ne semble pas causer de graves problèmes. D'une part, la foi est solide et vivace dans de nombreuses familles, qui considèrent comme un honneur et une promotion sociale, le fait de donner un enfant à Dieu et à l'Eglise. D'autre part, le prêtre jouit d'un grand prestige auprès de la population: ne participe-t-il pas, en quelque sorte, à la dignité même de Jésus-Christ, n'est-il pas selon les termes mêmes de Mgr Abbet: «Le coopérateur, le collaborateur de Jésus-Christ dans l'œuvre de la sanctification et du salut des hommes»¹⁴, «celui, qui au nom et avec l'autorité de Dieu, est chargé de dire aux hommes ce qu'ils doivent croire et ce qu'ils doivent faire pour aller au ciel»¹⁵, «une personne sacrée»¹⁶.

Les «Lettres pastorales» de Mgr Abbet, évêque de Sion de 1895 à 1918, et de son successeur Mgr Bieler, évêque de 1919 à 1952, rappellent constamment aux fidèles tout ce qui les sépare du clergé: «Dans l'Eglise, comme dans toute société bien organisée, on distingue deux catégories de membres: les uns gouvernent et commandent, les autres doivent obéir; les uns enseignent, les autres doivent écouter et recevoir l'enseignement. La première catégorie, c'est l'Eglise enseignante; la seconde, l'Eglise enseignée.»¹⁷

Le prêtre n'est pas un homme ordinaire et ne saurait donc être soumis ni aux règles ni aux jugements du commun des mortels. Membre de la «société parfaite et suprême» qu'est l'Eglise, il se situe au-dessus de tous les pouvoirs: «Les souverains et les rois ne commandent que dans l'ordre des choses matérielles. Leurs trésors sont faits d'un vil métal, un peu d'or et d'argent. Le prêtre, lui, exerce son pouvoir sur des âmes spirituelles et immortelles et procure des trésors pour l'éternité. Les souverains et les rois peuvent, s'ils exercent le droit de grâce, arracher un malheureux condamné aux horreurs d'une

¹³ Ibid., 61.

¹⁴ Lettre Pastorale de Mgr Jules-Maurice Abbet annonçant la création d'une caisse diocésaine en faveur des vocations sacerdotales du 25 octobre 1897.

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Lettre Pastorale de Mgr Jules-Maurice Abbet pour le Carême de 1898.

prison terrestre; le prêtre, lui, fût-il le plus pauvre des hommes aux yeux du monde, peut, dès qu'il a reçu le pouvoir de confesser, arracher les âmes à l'enfer éternel...»¹⁸

Face à un clergé investi d'une telle autorité et d'une telle mission, la masse des fidèles ne peut que manifester son obéissance qui consistera: «1. à croire tout ce que l'Eglise enseigne; 2. à faire tout ce qu'elle commande; 3. à condamner tout ce qu'elle condamne.»¹⁹

Le clergé du diocèse de Sion est organisé selon une stricte hiérarchie. A sa tête, sa Grandeur Monseigneur l'Evêque, assisté du Vicaire général, du Chancelier de l'évêché et de ses collaborateurs directs. A ses côtés, les chanoines du Chapitre, avec leurs quatre dignitaires. A la base de cette pyramide, les curés et les vicaires, prêtres et séculiers et réguliers, qui administrent les 136 paroisses du diocèse (en 1940, 143 paroisses), réparties en 11 décanats d'inégale importance: Monthey, Martigny, Ardon, Sion, Vex, Sierre, Loèche, Rarogne, Viège, Glis, Ernen. A ce propos, il faut noter que, pour des raisons historiques, la pastorale de plusieurs paroisses dans le Valais romand ressortit à l'Abbaye de Saint-Maurice et à la Communauté du Grand-Saint-Bernard.

Une religion intégrale

Dans le Valais de 1900, la religion catholique occupe une place centrale: elle imprègne et guide tous les actes de la vie quotidienne: «Cette religion qui se déroule tout au long de l'année et qui couvre toute l'existence, est aussi celle qui s'étend dans la vie privée et dans l'espace.»²⁰

Elle remplit le paysage de ses églises, de ses chapelles, de ses oratoires, de ses croix, de ses statues. Elle rythme l'année qui s'écoule: le calendrier liturgique l'emporte sur le calendrier civil dans les communautés paysannes. Dominant l'enseignement et la culture, elle se veut le fondement de la société, dont elle prétend contrôler toutes les manifestations. Le Valais, République chrétienne, tel est le projet final de «l'Eglise enseignante» qui conçoit pour le pays: «Un unique

¹⁸ Lettre Pastorale de Mgr Victor Bieler pour le Carême de l'année 1921.

¹⁹ Lettre Pastorale de Mgr Jules-Maurice Abbet pour le Carême de 1898.

²⁰ De la Terre à la Foi, (cf. n° 39), 40.

régime de civilisation chrétienne où toute la vie des communautés et des individus est engagée dans une vision religieuse, rythmée par les délimitations de la liturgie...»²¹.

Cette vision intégrale comporte toutefois le danger de «faire de la religion un élément de la politique»²¹, en donnant ainsi naissance à un solide courant anticlérical et à des attitudes irréligieuses.

2.2. *Le protestantisme*

Un long chemin

Aux XVI^e et XVII^e siècles, le Valais n'avait pas été épargné par la formidable secousse qui bouleversa la Chrétienté. Sous l'impulsion de milieux cultivés et riches, la Réforme prit pied dans plusieurs de ses villes et bourgades. Loèche et Sion notamment devinrent des centres de la nouvelle foi.

Mais la Contre-Réforme, menée avec vigueur par les capucins, rétablit l'unité religieuse du Valais et les protestants qui refusèrent d'abjurer furent condamnés à l'exil. Il fallut attendre la première moitié du XIX^e siècle pour retrouver la trace du protestantisme en Valais: «Vers 1830, on y rencontre de nouveau quelques protestants, des familles bernoises ou vaudoises qui se sont établies dans le canton et dont l'isolement spirituel et confessionnel est total.»²²

En 1838, une première école privée protestante s'ouvre à Sion, à l'initiative de trois familles «préoccupées de donner à leurs enfants une instruction conforme à leur foi réformée.»²³ Cette modeste école, qui regroupe sept à huit enfants, est à l'origine de la future paroisse protestante de Sion. En 1869, on établit un pensionnat qui accueillera jusqu'en 1919 des dizaines d'élèves provenant des localités éloignées.

²¹ Augustin Fontannaz, *Le Sourire de la révolte*, Sion 1983, 67.

²² Cent ans de travail au service des protestants disséminés 1843–1943. Notice historique publiée par la Société genevoise de secours religieux pour les protestants disséminés à l'occasion de son centenaire, Genève 1943, 21.

²³ *Souviens-toi du chemin...*, plaquette éditée par la Paroisse réformée de Sion à l'occasion du centenaire de la dédicace de son premier temple, 3.10.1876–3.10.1976, (rédaction: F. Gilliard), Sion, 1976, 10.

Vers le milieu du siècle, la Diaspora protestante du Valais comptait environ 500 membres. Elle suscita bientôt l'intérêt du «Comité bernois de secours aux protestants disséminés» et de la «Société genevoise de secours religieux pour les protestants disséminés». Grâce à leur appui, un poste pastoral fut créé à Sion en 1858 et en 1876 est inauguré le premier temple valaisan. Cette sollicitude fraternelle des protestants bernois, genevois et plus tard vaudois, contribua d'une manière décisive à enraciner le protestantisme dans le sol parfois ingrat du Valais, comme l'a si joliment écrit François Gilliard dans une plaquette publiée à l'occasion du centenaire de la dédicace du temple de Sion: «Que serait-il advenu des petits plantons protestants en terre catholique sans les solides échelas bernois, genevois et vaudois?»²⁴

L'aide fournie par les trois sociétés bernoise, genevoise et vaudoise de secours aux protestants disséminés revêtait une double forme: à la fois matérielle et spirituelle.

L'aide matérielle: il s'agissait principalement de financer la construction d'écoles, de lieux de culte, le traitement des pasteurs et du personnel enseignant. Autant de dépenses que ne pouvaient assumer seuls les protestants valaisans. Les sommes allouées à la Diaspora valaisanne seront assez importantes: ainsi, entre 1893 et 1920, la Société genevoise de secours versera près de 140 000 francs. Les subsides accordés par la Société bernoise de secours, et sa filiale la Société oberlandaise, représentent des montants encore plus considérables: ils s'élèveront à plusieurs centaines de milliers de francs pour la période allant de 1890 à 1920.

A cette aide, il faut ajouter le produit de la «Collecte de la Réformation», organisée chaque année en novembre dans les temples de toute la Suisse, et qui est parfois destiné aux protestants du Valais. Pour compléter le tableau, mentionnons également les sommes versées par certaines communes à titre de subventions scolaires, et par l'industrie privée établie en Valais, qui comprend souvent de nombreux cadres protestants: «Le nombre des enfants augmentant encore, la Communauté (de Sierre) se décide [...] à construire l'Ecole actuelle, qui a été inaugurée en 1918. La Société AIAG (Aluminium

24 Ibid., 13.

de Chippis) a donné 100 000 francs pour cette construction; en outre elle soutient chaque année très largement le budget de cette école.»²⁵

L'aide spirituelle: de 1858 à 1905, il n'y eut pour tout le Valais qu'un seul pasteur résident, à Sion. Cette situation explique que pour assurer le culte dans les différentes communautés du Valais, il fallut compter sur l'appui de pasteurs «étrangers» bernois, genevois ou vaudois: «Der neue, rührige Präsident, Pfarrer Brügger in Erlenbach (jetzt in Gampelen), verhandelte mit Pfarrer Gonin in Sitten und es ergab sich daraus, dass ein Wiederaufnehmen der monatlichen Predigten in Siders und Brig sehr wünschenswert sei, so dass die dortigen Protestanten wenigstens im Sommer jeden Monat 2 Gottesdienste hätten, dieweil der Pfarrer von Sitten jeweilen einmal in Siders französisch und in Brig deutsch predigte.»²⁶

Les visites annuelles d'inspection des écoles protestantes en Valais constituaient une deuxième activité «spirituelle» fort appréciée car elles permettaient de juger le niveau de formation des élèves et la qualité des maîtres, mais aussi de nouer «un véritable lien entre nos comités et les protestants du Valais, en même temps qu'une collaboration vraiment amicale et fraternelle, et non plus seulement administrative, entre nos deux comités de Berne et de Genève».²⁷

Ce soutien extérieur qui, à certains moments, semble revêtir l'aspect d'une tutelle, marquera de son empreinte le protestantisme valaisan.

Le nombre des fidèles restera stable jusque dans les années 1890:

1850: 463	1870: 900	1888: 825
1860: 693	1880: 866	

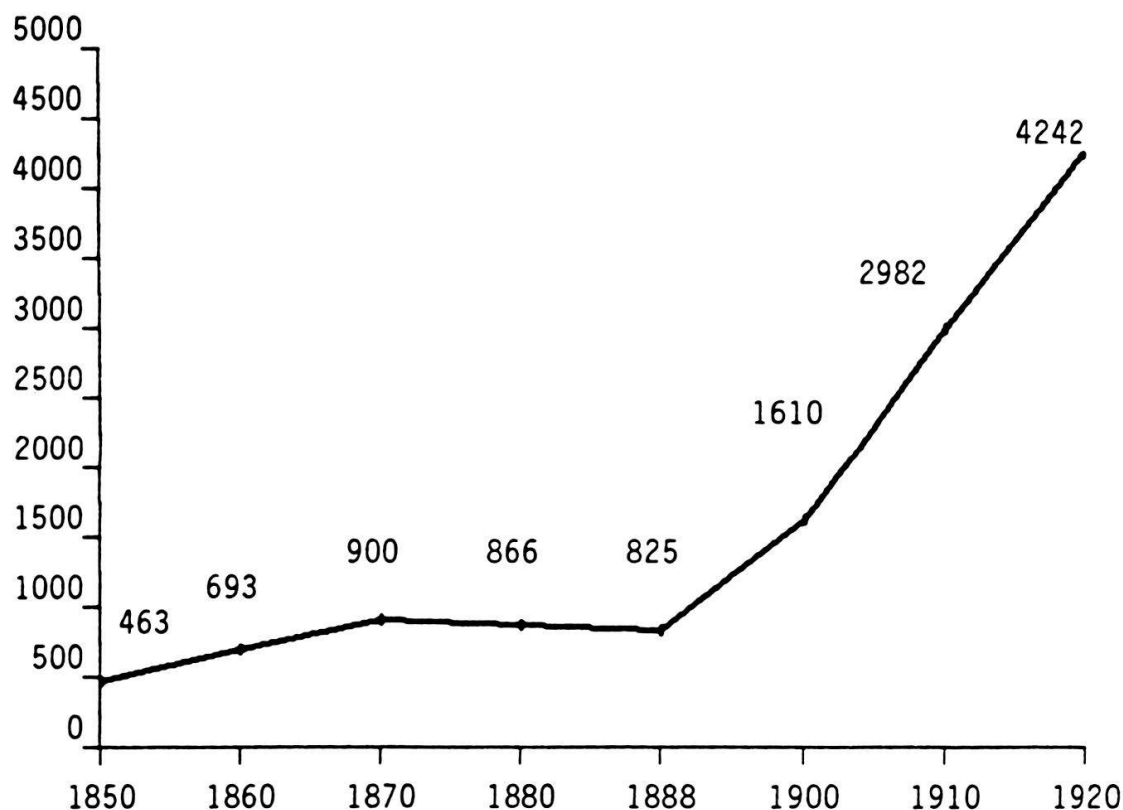
Mais le décollage économique du début du XX^e siècle va favoriser l'essor et la structuration du protestantisme valaisan, comme nous le prouve la statistique suivante:

²⁵ Communauté évangélique de Sierre, plaquette publiée à l'occasion du premier jubilé de 25 ans de la chapelle, 8 décembre 1930, 9.

²⁶ P. Hopf, Der Protest.-kirchl. Hülfsverein des Berner Oberlandes und die Diaspora im Kanton Wallis 1872–1909, Bern 1909, 8.

²⁷ Cent ans de travail au service des protestants disséminés 1843–1943, op. cit., 27.

NOMBRE DE PERSONNES



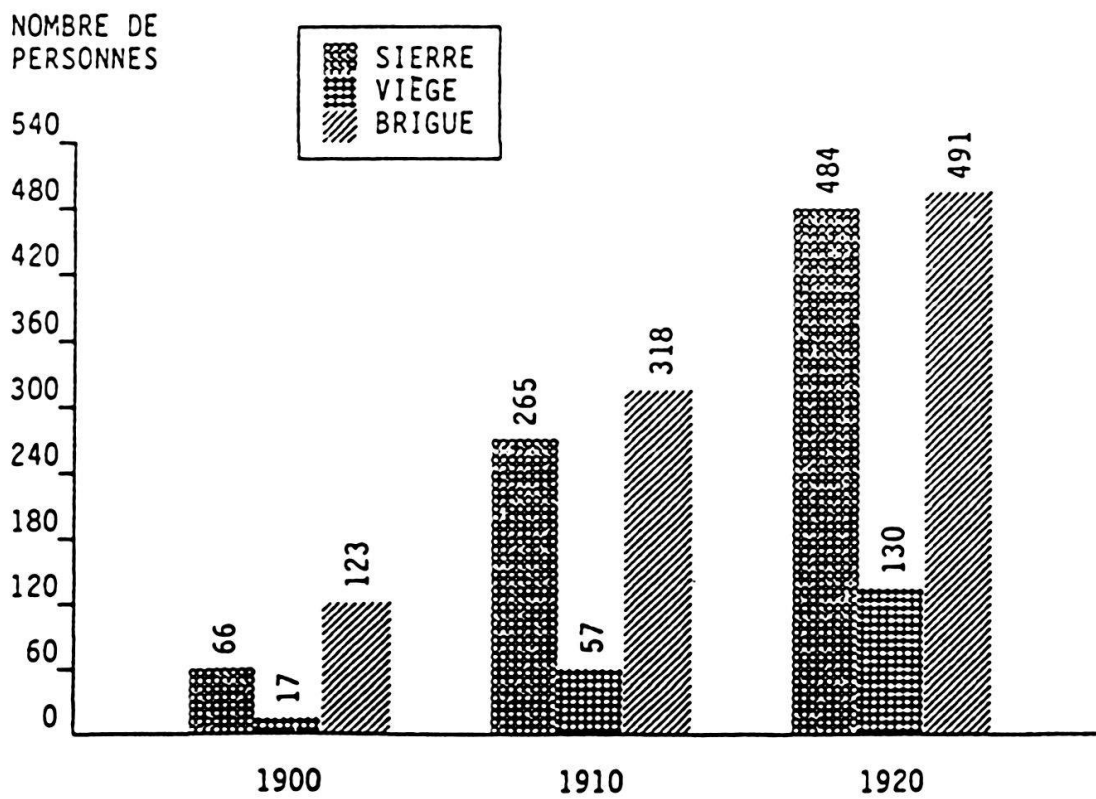
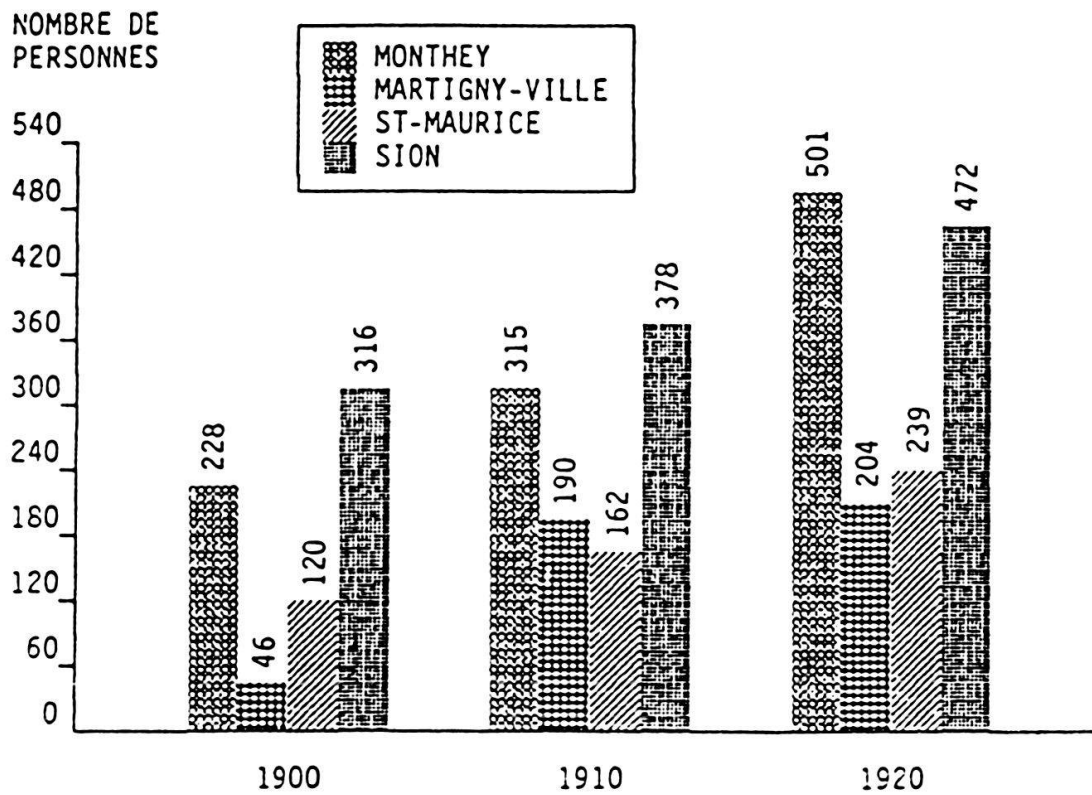
Protestants valaisans 1850–1920

L'évolution est parallèle à celle des «Confédérés» élisant domicile en Valais. En 1920, 13 communes comptent plus de 100 habitants nés dans un autre canton suisse: Brigue, Naters, Martigny-Bourg, Martigny-Ville, Saxon, Colombey-Muraz, Monthey, St-Maurice, Vernayaz, Randogne, Sierre, Sion, Viège.

A trois exceptions près (Martigny-Bourg, Collombey-Muraz et Vernayaz), ce sont celles où le nombre de protestants dépasse la centaine.

Si l'expansion des protestants est remarquable, elle ne menace pas la suprématie de la confession catholique. Dans des dizaines de communes rurales, la présence de protestants est inconnue ou constitue un véritable «événement».

Progression des protestants dans les centres industrialisés et urbains:



Devant cette croissance, la nécessité de s'organiser se fait sentir. Lentement, les protestants disséminés se regroupent en cinq communautés: Sion en 1844; Brigue en 1874; Sierre en 1904; Saxon en 1894; Martigny en 1909. Ces communautés ne forment d'abord au point de vue ecclésiastique, qu'une seule paroisse, la «Paroisse évangélique du Valais», avec siège du pasteur à Sion, et dont l'organisation interne est réglée par une convention signée en 1895 avec le «Comité de Berne».

Les protestants du Chablais valaisan (Monthey et environs) n'appartiennent pas à cette paroisse et dépendent du Comité vaudois de secours.

En 1916 se constitue la «Fédération des communautés protestantes du Valais», qui remplace l'ancienne «Paroisse évangélique du Valais»: «Une nouvelle organisation pour remplacer l'ancienne «paroisse du Valais» s'imposait sous forme d'une fédération dont les statuts, en ne réglant que les points d'intérêt vraiment commun, donnent aux diverses communautés une indépendance presque complète pour les affaires locales, sous réserve des conventions passées avec le comité de Berne.»²⁸

En 1921, la Fédération accueille en son sein les communautés de Monthey et de Bouveret-Saint-Gingolph, et procède à une modification de ses statuts qui seront définitivement adoptés le 9 juin 1923. Pour la première fois, les protestants disséminés en Valais sont unis en une seule organisation. En 1928 est créé le «Conseil ecclésiastique du Valais», organe de coordination entre les comités de secours et la Diaspora valaisanne. En 1949 enfin, le protestantisme valaisan franchira un pas décisif en fondant «L'Eglise réformée évangélique du Valais».

Composition sociale du protestantisme valaisan

Sans vouloir dresser un tableau sociologique du protestantisme valaisan, on peut, à grands traits, en définir les principales caractéristiques sociales et culturelles.

Eglise de la Diaspora, l'Eglise protestante du Valais offre un visage contrasté. Elle comprend des fidèles venus d'horizons très divers, de

²⁸ *Messenger évangélique*, organe des communautés protestantes du Valais, novembre 1916.

la Suisse romande, des cantons de Berne, de Bâle et de la Suisse orientale, avec des mentalités parfois opposées. L'éventail professionnel de ses membres est très large: à côté des cadres de l'industrie chimique, on trouve des ouvriers, des fonctionnaires fédéraux, des horticulteurs, des maraîchers, des commerçants, des gens de métier, etc...

Cette analyse sociale serait incomplète si l'on omettait la question des langues. Au début du siècle, le protestant valaisan «parle allemand», dans sa majorité. Mais bientôt s'établit un équilibre entre les langues française et allemande grâce au développement des communautés du Bas-Valais.

En ce qui concerne la situation économique, on peut distinguer, me semble-t-il, deux grands groupes: les protestants de la «première vague» 1850–1890, sont plutôt de condition modeste, en particulier dans le Haut-Valais: «Es hängt dies mit innern und äussern Hindernisse zusammen, nicht wenig auch damit, dass sich im ganzen Oberwallis zur Zeit nirgends ein eigentlicher Stock von Protestanten befindet, sondern dass sie durch alle Thäler und Ortschaften sehr verstreut wohnen, meist sehr arm sind und auffallend viele geistig schwache, wenig entwickelte Kinder zur Schule schicken, halb französisch und halb deutsch halb Berner und halb Walliserart.»²⁹

Quant à ceux de la seconde vague (1890–1920), amenés en Valais par l'industrialisation pour occuper des postes de cadres, ils forment une solide classe moyenne: «Das Wallis selber stellt dabei vorwiegend die Handlanger, die übrige Schweiz indessen vor allem die gelernten Arbeiter, wie Techniker, Chemiker und Büroangestellte.»³⁰

Une Eglise «démocratique»

La différence est frappante entre l'Eglise catholique avec sa stricte hiérarchie, ses 300 prêtres, ses 136 paroisses, ses innombrables lieux de culte et la «Paroisse évangélique du Valais», dotée d'un corps

²⁹ 40. Jahresbericht des Protestantisch-kirchlichen Hilfsvereins Bern, 1882.

³⁰ Karl Suter, *Bevölkerungsbewegung und wirtschaftliche Wandlungen im Wallis*, Brig 1947, 16.

pastoral restreint, qui est obligé de se déplacer sans cesse pour atteindre les quelques milliers de fidèles disséminés dans tout le canton, et n'ayant souvent pour seul lien que le «*Messenger évangélique*».

Pendant les «*années héroïques*», le protestantisme valaisan ressemble plus à une communion de foi qu'à une Eglise-institution. Les laïcs y jouent un rôle actif, assurant la bonne marche des communautés locales, qui jouissent d'une réelle autonomie. Chacune est organisée sur une base démocratique, avec à sa tête un comité, qui rendra compte de sa gestion à une assemblée générale souveraine. La plupart d'entre elles ont créé des «*Sociétés immobilières évangéliques*» pour acquérir des terrains et construire des écoles, des presbytères, des temples. L'ensemble de ces communautés forme, nous l'avons déjà vu, la «*Fédération des communautés protestantes du Valais*», une véritable association démocratique, organisée conformément aux dispositions topiques du Code civil suisse (un symbole!). La vitalité des communautés de base et de l'association faitière dépend plus de la qualité, du nombre et de l'intérêt de leurs membres que l'action des pasteurs: primauté de la liberté et de la responsabilité personnelle! Mais, dans ce domaine, peut-on peser avec justesse les mérites et l'influence des uns et des autres?

3. L'affrontement de deux confessions ou de deux mondes?

3.1. Intensité et durée des conflits

Au tournant du siècle, l'opposition entre le catholicisme et le protestantisme agite et trouble la société valaisanne. Si elle prend souvent l'allure de polémiques violentes ou d'invectives sectaires, elle ne dépasse toutefois pas les bornes de la légalité et ne menace pas d'une manière grave la paix confessionnelle: «*Le gouvernement valaisan déclare que, malgré le mandement de l'évêque, la paix religieuse la plus profonde règne en Valais, et que les rapports entre les diverses confessions sont satisfaisants. Il n'existe pas de faits qui permettent de justifier des conclusions contraires*». ³¹

³¹ Décision portée par le Conseil fédéral relativement au recours du Conseil d'Etat vaudois contre Mgr Abbet du 19 juin 1900.

Certes, la lecture de la «presse catholique» – le «Messager évangélique» adopte un ton plus modéré – et des «Lettres pastorales» de Mgr Abbet ou, plus tard, de Mgr Bieler donne l'impression que la bataille entre les deux confessions fait rage: le langage ecclésiastique de cette période n'est pas exempt de fermeté, de rudesse, de mépris même.

Mais que pense vraiment la masse des fidèles de ces anathèmes réciproques et de ces intolérances doctrinales? En réalité, seule une analyse approfondie du sentiment religieux des fidèles catholiques et protestants nous montrerait dans quelle mesure ils partagent les professions de foi intransigeantes de leurs prêtres et pasteurs. Elle nous révélerait peut-être que ces luttes ne passionnent que le clergé et les personnes qui gravitent autour de lui, comme, par exemple, les laïcs placés à la tête de la «Bonne Presse».

A l'appui de cette thèse on peut invoquer l'absence de conflits dans les centres industriels, où se côtoient journellement catholiques et protestants. Il semble même que l'opposition au protestantisme soit plus vive dans les régions rurales, où les réformés ne constituent pourtant qu'une très petite minorité de la population.

L'hostilité au protestantisme ne serait-elle que le fait des clercs, de la hiérarchie catholique, de l'évêque du diocèse? Ou les mandements épiscopaux et les articles du «Walliser Bote», de la «Gazette du Valais» et du «Nouvelliste valaisan» expriment-ils, avec outrage peut-être, les convictions ardentes du peuple catholique entier?

En l'état actuel de nos recherches, la question ne peut être tranchée avec certitude. Mais il n'est pas interdit de penser avec Louis Courthion que Mgr Abbet, nourrissait une véritable «phobie du protestantisme».

Quelle est la personnalité, si controversée, du dernier évêque de Sion élu par le Grand Conseil? Né en 1845, Jules-Maurice Abbet occupe le Siège de Saint-Théodule pendant 23 ans, de 1895 à 1918. S'il fallait le définir en une phrase, disons de lui qu'il fut un évêque de combat. Atavisme familial? Son père, l'avocat Joseph Abbet, de Fully, ne fut-il pas l'ardent chef de la Jeune Suisse au moment des grandes luttes du milieu du XIX^e siècle?

Sa vaste formation théologique et juridique acquise auprès des jésuites à l'Université d'Innsbruck, «dont il sera l'une des gloires», sa capacité de dispenser un enseignement à la portée des fidèles «qu'il sait comprendre et à qui il sait parler», sa logique puissante (que de

sylogismes dans ses œuvres pastorales!), son intime conviction que «le premier devoir d'un évêque est de travailler à la conservation de la foi dans son diocèse», toutes ces qualités feront de Mgr Abbet le vigilant pasteur prompt à dénoncer les périls du monde moderne et à mettre en garde ses fidèles contre «tout ce qui pourrait, de quelque manière, altérer la pureté du dogme catholique, ou serait capable simplement d'ébranler tant soit peu leur foi naïve»: «Fidèle aux traditions de notre vieux et catholique Valais, il savait que laisser s'effriter cet admirable monument élevé par des générations toutes faites de foi simple et d'amour pour leur petit coin de terre, ç'eut été compromettre à jamais la solidité de l'édifice. Et voilà pourquoi, en certaines circonstances, il parla haut et fort. C'était le Veilleur qui, dans le lointain, discernait l'ennemi. Et cette vigilance fut d'autant plus précieuse que nos populations valaisannes devaient voir s'opérer sous son épiscopat, des transformations profondes, grâce au développement industriel et économique de notre petite patrie.»³²

A cet égard, Mgr Abbet est très représentatif de l'Eglise catholique de son temps, qui ne veut rien accepter des idées nouvelles, dérivées des Lumières, qui refuse toutes les conquêtes de la Révolution française et de la Révolution industrielle et qui veut «étendre aux courants de la vie culturelle et sociale le principe d'intransigeance traditionnel en matière de dogme».

Une autre caractéristique de l'épiscopat de Mgr Abbet, c'est sa volonté d'instruire et d'encadrer les membres de «l'Eglise enseignée»: «Mgr Abbet était né pour enseigner et, sans dédaigner l'élite intellectuelle, il était – tel un évêque de la primitive Eglise – surtout le Pasteur du peuple. Son grand et constant désir était de sauver les âmes en leur donnant cette vérité qui les délivrera du péché et de la mort. Cette préoccupation donnait à son enseignement sa conséquence logique et nécessaire: l'application morale.»³³

Mais cette activité ne cache-t-elle pas aussi le souci de propager un «catholicisme authentique», délivré de toutes les croyances, des pratiques et des déviances de la religion populaire, si fortement implantées dans l'esprit des Valaisans de l'époque?

³² Oraison funèbre de Sa Grandeur Mgr Jules-Maurice Abbet évêque de Sion par Mgr Joseph Mariétan, Sion le 11 juillet 1918.

³³ Ibid.

Toutefois, le danger qui obsède Mgr Abbet, c'est bien «la propagande indigne et déloyale» du protestantisme, comme nous le verrons plus loin.

3.2. La presse et les lettres pastorales: Lieux d'expression des conflits

Les antagonismes religieux peuvent s'exprimer de multiples façons et dans les domaines les plus divers. Ils provoquent des réactions qui varient selon l'âge, le statut social, le niveau culturel et la sensibilité des personnes touchées. Ainsi, une rapide enquête menée auprès de protestants valaisans nous a révélé que l'enfance était un moment de la vie fertile en vexations et en brimades du fait de l'appartenance à une confession minoritaire.

Un autre domaine possible de tels conflits, c'est la politique ou la fonction publique. Dans quelle mesure la qualité de protestant a-t-elle favorisé ou freiné la carrière d'un homme politique valaisan? Toutefois, poser la question en ces termes pour la période étudiée, de 1890 à 1918, n'apporte que peu d'enseignements, car la religion protestante est alors trop «neuve» et trop peu répandue pour peser sur les décisions du souverain. D'ailleurs, les protestants ne privilégient-ils pas déjà l'activité commerciale et économique?

Dans ce travail, nous avons choisi deux lieux d'expression des conflits: la presse et les lettres pastorales. Si le choix du premier va de soi, celui du second demande une explication. En effet, nous avons estimé qu'une analyse des «Lettres pastorales» s'imposait, car elles jouent un rôle essentiel dans la formation religieuse des fidèles. Leur lecture obligatoire dans toutes les églises du diocèse, lors des grandes occasions liturgiques, en fait un puissant instrument de propagande spirituelle.

Dans la presse valaisanne de l'époque, nous avons opté pour cinq journaux, soit:

- «Le Messager évangélique», la publication «officielle» du protestantisme valaisan, diffusée à près de 1000 exemplaires chaque mois, et rédigée par des pasteurs en général.
- Le «Confédéré», fondé en 1861, journal bi-hebdomadaire d'inspiration libérale et radicale, publié à Sion, puis à Martigny dès 1896; nombre d'abonnés: 2050 en 1917. Rédacteur: Roger Mério (1894-1911), puis Louis Courthion (1911-1922).

- «La Gazette du Valais», fondée en 1855, bi-hebdomadaire paraissant à Sion. Rédacteur: Paul Pignat, Alphonse Siedler puis Léon et Pierre de Riedmatten jusqu'en 1917. Véritable moniteur du régime «aristocratique» de Henri de Torrenté, elle se définit en ces termes: «Fidèle aux principes qui ont présidé à sa fondation, elle n'a cessé de porter haut le drapeau conservateur et fédéraliste, tout en luttant pour un progrès sage et réfléchi dans tous les domaines de notre vie nationale... Un autre point essentiel de notre programme est indiqué par le mot de catholique. L'année qui va commencer nous verra également sur la brèche pour combattre tout ce qui est contraire ou même indifférent aux intérêts de notre religion.»³⁴ Le nombre d'abonnés n'est pas connu avec précision: peut-être 3000?
- Le «Nouvelliste valaisan», créé en 1903, tri-hebdomadaire dirigé par Charles Haegler, qui signe sous le pseudonyme de Charles Saint-Maurice. Cet «organe du conservatisme extrême et du clergé militant»³⁵, du conservatisme «roturier» et du «catholicisme intégral» a sans doute le tirage le plus élevé de la presse valaisanne de l'époque: plus de 3500 exemplaires?
- Le «Walliser Bote», «Konservatives Organ für Oberwallis», fondé en 1858, journal hebdomadaire, dont la devise est «Für Gott und Vaterland». Rédacteur: l'abbé Theo Arnold. Tirage: 900 exemplaires en 1902, 3000 en 1910. Ce journal est l'organe des «vieilles familles» dominantes du Haut-Valais opposées aux tendances réformistes et démocratiques du «groupe Seiler».

3.3. *Thèmes de conflits*

La lecture de la presse, des lettres épiscopales et d'autres publications religieuses, permet de constater que la palette des conflits entre les catholiques et les protestants était très riche. Pouvait-il en être autrement avec deux confessions qui professent avec une conviction absolue qu'elles détiennent chacune toute la vérité et rien que la vérité? Les temps de l'œcuménisme et du dialogue n'étaient pas encore arrivés!

³⁴ Gazette du Valais du 7 décembre 1895.

³⁵ Louis Courthion, Histoire de la presse valaisanne in Wissen und Leben, 1911.

Examinons maintenant, l'un après l'autre, les thèmes de conflits qui nous ont semblé les plus significatifs et qui furent les plus sujets à polémiques.

Sens et valeur de la Réforme

Les catholiques contestent la Réforme dans son principe même: elle ne fut qu'une œuvre de destruction et négation. Le protestantisme actuel ne saurait prétendre se situer dans la droite ligne de l'enseignement de Jésus-Christ. Il n'est donc qu'une hérésie parmi d'autres, qu'une de ces «nombreuses sectes qui sont nées dans le cours des siècles», comme l'arianisme, le macédonianisme, le nestorianisme, l'entychianisme, etc.

Dans sa brochure «Un mot sur le Protestantisme», publié en 1906, Mgr Abbet revient constamment sur le caractère artificiel du protestantisme, sur son origine purement humaine, au contraire de «l'Eglise catholique qui a été fondée par Jésus-Christ pour sauver les hommes». ³⁶

D'ailleurs, les premiers réformateurs eux-mêmes n'avaient-ils pas conscience de la vanité de leurs actes, fait remarquer avec une certaine «Schadenfreude» la Gazette du Valais dans un article paru en première page sous le titre «Comment les Réformateurs jugeaient l'œuvre de la Réforme»: «Mélanchton écrit à un de ses amis: «J'ai plus versé de larmes sur les funestes résultats de la Réforme, qu'il ne coule d'eau dans l'Elbe.»... Musculus fait cet aveu: «Veut-on voir une bande de débauchés et de perturbateurs de l'ordre public? Si oui, il ne faut pas l'aller chercher chez les Papistes, mais il faut aller dans les villes et les campagnes qui s'appellent maintenant luthériennes et évangéliques.» ³⁷

A ces critiques, les protestants répondent en exaltant la Réformation et en soulignant son inspiration divine: «La Réformation fut le plus grand événement des temps modernes; elle a exercé son influence... Elle fut une réforme du culte, rendu à sa simplicité primitive. Les vaines cérémonies disparurent pour faire place à l'adoration de Dieu en esprit et en vérité... Elle fut une réforme de la foi. Les inventions humaines, les légendes, les superstitions plus ou moins grossières

³⁶ Jules-Maurice Abbet, *Un mot sur le protestantisme*, Sion 1906.

³⁷ *Gazette du Valais* du 27 octobre 1897.

dont on faisait la pâture des âmes crédules, s'effacèrent au contact de la vérité évangélique... La Réforme enfin étendit ses effets sur la vie, sur les mœurs de ceux qui l'acceptèrent...»³⁸

La Bible ou le catéchisme?

On sait le rôle essentiel que joue la Bible chez les protestants. Présente dans chaque maison, sa lecture doit éclairer la vie quotidienne des fidèles: «La Bible est pour le protestant, non seulement la source unique de sa foi, mais aussi la source de son salut car elle livre la connaissance de la personne et de l'œuvre du Sauveur.»³⁹

Le clergé catholique adopte une attitude plus restrictive et plus ambiguë à l'égard de la lecture de la Bible, car il tient à donner une interprétation orthodoxe de son contenu: «Il n'est donc pas permis aux catholiques de lire, et même de garder, une version des Ecritures non revêtue d'une approbation épiscopale. L'Eglise exige, en second lieu, que toute traduction de la Bible en langue vulgaire soit accompagnée de notes explicatives des passages obscurs et difficiles à comprendre... Il y a dans la Bible de la prose, de la poésie, de l'histoire, des prophéties, des paraboles, des révélations, des principes de dogme, de morale et combien d'autres choses encore: les protestants prétendent qu'un paysan sans lettres est capable de comprendre tout cela, de juger de tout cela! Ils ont vraiment bonne opinion d'eux-mêmes...»⁴⁰

C'est là une différence capitale entre les deux confessions: alors que le protestantisme reconnaît dans l'Ecriture sainte la Parole même de Dieu et qu'elle considère que «la Bible contient toute la vérité religieuse que Dieu a jugé bon de nous révéler», l'Eglise catholique enseigne: «Il y en a qui prétendent que l'Ecriture Sainte, ou la Bible, est l'unique règle de notre foi, et qu'elle suffit pour enseigner les nations et répandre la doctrine de Jésus-Christ dans l'univers... Il est évident que la Bible ne peut pas être l'unique règle de notre foi. Non, la Bible ne peut pas nous dire d'une manière certaine et infaillible,

³⁸ *Messenger évangélique*, organe des communautés protestantes du Valais, novembre 1918.

³⁹ *De la Terre à la Foi*, recherches pour une exposition, textes B. Crettaz et Ch. Détraz, Musée d'ethnographie, Genève 1982 (collection Amoudruz).

⁴⁰ *Nouvelliste valaisan* du 1^{er} octobre 1912.

tout ce que Dieu a révélé et enseigné. Cette autorité infaillible, sans laquelle il n'y a plus de christianisme pour nous, cette autorité, réfléchissez, cherchez tant qu'il vous plaira, vous ne la trouverez pas ailleurs que dans l'Eglise catholique. Cette autorité vivante et infaillible, c'est l'Eglise enseignante...»⁴¹

A la Bible susceptible de mille interprétations dangereuses, elle préfère le catéchisme, comme le souligne Mgr Abbet dans sa «Lettre pastorale pour le Carême de 1916»: «L'enseignement du catéchisme est l'abrégé de l'enseignement de l'Eglise. Or, l'enseignement de l'Eglise, c'est l'enseignement de Jésus-Christ. Donc le catéchisme est un abrégé de l'enseignement de Jésus-Christ... Les droits du catéchisme sont les droits de Jésus-Christ. L'un des principaux moyens dont se sert Jésus-Christ pour sauver les âmes, c'est le catéchisme.»⁴²

Emporté par son ardeur catholique, la «Gazette du Valais» va plus loin encore: «Il faut toujours en revenir à l'axiome de Quinet: en pays catholique, la propagande biblique n'est qu'un pont jeté entre le dogme chrétien et l'incrédulité.»⁴³

Les mariages mixtes

Au début de son épiscopat, Mgr Abbet revient souvent sur ce thème. Il lui consacre même la «Lettre pastorale pour le Carême de 1900», qui déclenchera une violente polémique dans toute la Suisse, à cause de ses outrances, et qui provoquera un conflit entre les gouvernements des cantons de Vaud et du Valais, réclamant l'intervention du Conseil fédéral.

Plus que des divergences sur des points de doctrine, comme le baptême, la confirmation, l'extrême-onction, la messe, le culte des saints, les indulgences, la question des mariages mixtes touche directement l'existence des individus.

A l'exemple de l'Eglise universelle de cette époque, du Pape Léon XIII, dont il reprend la «Lettre encyclique aux évêques de Hongrie du 2 septembre 1893», Mgr Abbet invoque deux raisons

⁴¹ Lettre Pastorale de Mgr Jules-Maurice Abbet sur l'infailibilité de l'Eglise, 1906.

⁴² Lettre Pastorale de Mgr Jules-Maurice Abbet pour le Carême de 1916.

⁴³ Gazette du Valais du 12 janvier 1901.

principales pour condamner les mariages mixtes. Tout d'abord, le danger pour la foi des époux catholiques: «Or, n'est-il pas évident qu'un catholique qui contracte un mariage mixte sera toujours plus ou moins exposé à se relâcher dans l'accomplissement de ses devoirs et à tomber dans la tiédeur et l'indifférence religieuse». ⁴⁴

Ensuite, le danger pour l'éducation religieuse des enfants: «Comment (l'Eglise catholique) pourrait-elle permettre qu'un seul de ses enfants fût élevé dans une autre religion... où ne se trouvent ni la doctrine ni les sacrements de Jésus-Christ? En un mot, comment pourrait-elle permettre d'élever un seul de ses enfants dans l'erreur et l'hérésie?» ⁴⁵

Ces dangers, les fidèles peuvent les prévenir en suivant quelques «conclusions pratiques» formulées par leur évêque: «Si jamais un de vos enfants avait des relations qui pourraient aboutir à une union de ce genre, soyez énergiques, brisez-les pendant qu'il en est temps.» Pas de relations intimes et trop fréquentes avec ceux qui ne sont pas catholiques.» «Arrière donc les sociétés où l'on parle contre l'Eglise, ses lois et ses ministres. Arrière les publications et les journaux protestants dont la lecture affaiblit nécessairement la foi et les sentiments religieux.» «Faisons notre possible pour empêcher nos paroissiens d'aller s'établir dans des pays protestants.» ⁴⁶

L'hostilité de l'Eglise catholique envers les mariages mixtes est partagée par les pasteurs protestants, comme nous le montre un article du «Messager évangélique» de mars 1920: «Pour notre part, nous ne pourrions jamais encourager un mariage mixte lequel, dans aucun cas, ne saurait contribuer au développement religieux et moral de ceux qui le contractent... Nous voudrions exhorter nos coreligionnaires appelés à choisir la compagne, le compagnon de leur vie, en leur disant: «Que ce ne soit pas votre amour qui décide de votre religion; mais que votre religion soit assez forte, vigoureuse et vivante en vous pour décider de votre amour.» De toute façon, agissez selon votre conscience et faites en sorte que Dieu puisse toujours lire dans votre cœur et dans votre âme ce qui s'y passe et approuver lui-même chacune des décisions que vous prenez.» ⁴⁷

⁴⁴ Lettre Pastorale de Mgr Abbet pour le Carême de 1900.

⁴⁵ Ibid.

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ Messager évangélique, organe des communautés protestantes du Valais de mars 1920.

On peut s'étonner de l'intérêt passionné qu'a porté Mgr Abbet à cette question des mariages mixtes. Le catholicisme valaisan risquait-il de perdre de suprématie à cause de telles unions?

Les statistiques tirées des recensements fédéraux nous apportent un début de réponse: en 1920, le Valais ne comptait que 4242 protestants contre 122 976 catholiques et le nombre des mariages mixtes n'était que de 465 sur un total de 18 645 (mariages mixtes au sens strict: entre catholiques et protestants).

Enterrements, sonneries de cloches et cimetières

Dans le Valais de la fin du XIX^e siècle, la mort n'est pas une stricte affaire privée. Elle revêt une dimension communautaire que met en évidence la pratique, surtout répandue dans les régions rurales (en Anniviers, par exemple), du repas des funérailles: «Une sorte de rituel, à la fois fonctionnel, nourrir ceux qui viennent de loin, et symbolique, reformer la communauté des vivants, renforcer le lien des vivants». ⁴⁸

L'arrivée de protestants et de libres penseurs dans ces groupements humains jusqu'alors unis dans une même foi va provoquer une série de confrontations, de scandales dont la presse se fait largement l'écho.

Cette problématique tient en deux questions: faut-il sonner les cloches de l'église paroissiale catholique lors des obsèques d'un protestant ou d'un libre penseur? Faut-il considérer les cimetières comme un prolongement de l'église, un lieu saint, et par conséquent ne pas «enterrer à la ligne» les morts d'autres confessions, mais au contraire leur réserver une place à part? Ces affaires, qui nous semblent dénuées d'intérêt aujourd'hui – un signe de la déchristianisation générale?, en tout cas de la «marginalisation sociale et symbolique de la mort» – sont révélatrices du profond fossé qui séparait autrefois les deux confessions.

La doctrine de l'Eglise catholique est ferme dans ce domaine, comme le répète avec autorité Mgr Abbet dans sa «Lettre pastorale pour le Carême de 1899»: «L'Eglise catholique peut-elle prêter ses autels et ses cloches pour la sépulture de ceux qui n'ont jamais été ses enfants? Evidemment non.» ⁴⁹

⁴⁸ De la Terre à la Foi, (cf. n° 39) 38.

⁴⁹ Lettre Pastorale de Mgr Abbet pour le Carême de 1899.

Quant aux cimetières, ce sont «des lieux bénits par l'autorité de l'Evêque, dans lesquels sont ensevelis les corps des catholiques pieusement décédés». Mais si la commune comprend des membres d'autres confessions, quelle attitude adoptera l'Eglise en cas de décès?: «L'Eglise ne voulant pas que, là où il n'existe qu'un seul cimetière, les corps de ceux qui meurent hors de son sein, soient jetés à la voirie, s'est montrée très accommodante, n'en déplaît à personne. Dans ses cimetières elle a fait plusieurs parts: il y a la part réservée aux petits enfants, celle attribuée aux enfants morts sans baptême; celle destinée à ceux qui meurent hors de son sein, et, enfin, la part réservée aux fidèles.»⁵⁰

Cet enseignement et ces pratiques contredisaient formellement la législation fédérale en vigueur, notamment l'article 53 de la Constitution fédérale: «Le droit de disposer des lieux de sépulture appartient à l'autorité civile. Elle doit pourvoir à ce que toute personne décédée puisse être enterrée décemment».⁵¹

A plusieurs reprises, le Conseil fédéral dut intervenir en Valais pour faire respecter le droit, soulevant la protestation des milieux catholiques: «C'est moins la décence de la sépulture qu'a eue en vue le Conseil fédéral en décidant la nécessité de la sonnerie des cloches aux enterrements, que l'établissement d'une mesure inique et vexatoire au premier chef de la conscience catholique.»⁵²

La supériorité morale des catholiques sur les protestants... ou l'inverse

Aujourd'hui cette question peut paraître absurde ou incongrue. Au début du siècle, elle ne l'était pas: que l'on songe à certains travaux de l'école sociologique française de la «Science sociale» qui groupait les héritiers spirituels de Frédéric le Play, ou à l'ouvrage célèbre d'Edmond Demolins paru en 1897 «A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons?».

C'est un autre Français, Gabriel Ardant, proche des «Cercles chrétiens d'études sociales», qui sera le principal défenseur de la thèse,

⁵⁰ L'Ami du Peuple valaisan, article reproduit in Courrier de Genève du 1^{er} mars 1896.

⁵¹ Constitution fédérale de 1874.

⁵² Gazette du Valais du 4 décembre 1901.

inverse, de la supériorité morale des populations catholiques sur les populations protestantes. Dans ses «Lettres valaisanes» (sic) au journal catholique «La Croix», de Paris, reproduites régulièrement dans la «Gazette du Valais», il présente le fruit de ses recherches, fondées essentiellement sur une analyse «des statistiques fédérales, chiffres officiels qui émanent des protestants eux-mêmes».

Sa méthode combine l'usage de trois grands critères pour démontrer qu'en Suisse les cantons catholiques sont de «véritables oasis sociales»:

- Le nombre de divorces, nettement inférieur dans les régions catholiques: «Mettons en présence le Valais et Neuchâtel dont la population est presque égale, puisque le Valais a 100 000 habitants et Neuchâtel 115 000. Le Valais a 611 mariages sur 1 divorce, c'est-à-dire un divorce sur 611 mariages. – Neuchâtel a 876 mariages sur 73 divorces, c'est-à-dire un divorce sur 12 mariages.»⁵³
- Le nombre de suicides, fortement plus élevé dans les cantons protestants: «En Suisse, depuis 1876 à 1894, il y a eu 7212 suicides (6067 hommes, 1145 femmes). Sur 10 000 habitants, 22,8 se sont volontairement donné la mort; c'est dans le canton de Neuchâtel, protestant, que cette proportion est la plus forte; elle y atteint 43,6; viennent ensuite Vaud, protestant, avec 43,9; Genève, en majorité protestant, avec 36...»⁵⁴. Mais très faible dans les cantons catholiques: «Uri, catholique, 7,4; Schwytz, catholique, 7,2; Tessin, catholique, 6,2; Valais, catholique, 5,9; Nidwald, catholique, 5,1; Obwald, catholique, 4,5.»⁵⁵
- Le nombre de naissances illégitimes, inférieur dans les cantons catholiques par rapport aux cantons protestants: «... Genève, dont la majorité des habitants est protestante, vieille catholique ou incrédule, accuse le chiffre de 219 naissances illégitimes, tandis que le Valais «ignorant et ultramontain», comme disent les protestants, n'en a pour sa gloire que 11 avec la même population que la Rome protestante.»⁵⁵

A ces critères qu'il veut «scientifiques», Gabriel Ardant ajoute des considérations «historiques» et plus personnelles sur la probité com-

⁵³ Gazette du Valais du 10 février 1897.

⁵⁴ Gazette du Valais du 20 octobre 1897.

⁵⁵ Lettres valaisanes (sic) au journal La Croix, par Gabriel Ardant, Paris 1897.

merciale, le zèle religieux, la tolérance, la chasteté conjugale, la fécondité au foyer, qui toutes appuient son point de vue.

De leur côté, les pasteurs protestants ne sont pas en reste, et suivent la même logique lorsqu'ils préconisent à leurs fidèles: «Montrez la supériorité de votre foi par la supériorité de votre conduite: ce sera le vrai moment d'honorer la mémoire de nos réformateurs, de poursuivre leur œuvre et surtout de glorifier Celui qui les suscita et par leur moyen nous a restitué un précieux héritage qu'il importe de faire valoir.»⁵⁶

Mais leurs positions ne sont pas aussi tranchées que celles émises par le zèle correspondant de «La Croix». Une attitude de réserve qui s'explique peut-être par leur volonté de ne pas heurter de front les sentiments de la population catholique, largement majoritaire.

Conclusion

Entre 1890 et 1918 se mettent en place les mécanismes qui permettent au Valais d'entrer dans le monde moderne.

Ce passage de la civilisation rurale et catholique à une première société industrielle et pluraliste provoque de multiples tensions et conflits.

La religion elle-même n'échappe pas à l'évolution qui entraîne le «Vieux-Pays». L'unité de la foi est rompue par l'arrivée des protestants attirés par le développement économique, mais aussi par l'émergence d'un courant libre-penseur, puissant dans certaines régions.

Face à ces mouvements qui agitent en profondeur le «Peuple du Valais», l'Eglise catholique, sa hiérarchie, réagit par des mesures et dans un climat de cité assiégée.

Considéré comme un «cheval de Troie» des Temps nouveaux, le protestantisme est combattu avec force et sans répit. Mais derrière la confession réformée, n'est-ce pas plutôt la modernité que l'on craint?

L'attachement à une chrétienté, où la religion guide la société et où le clergé exerce un pouvoir incontesté, entraînera l'Eglise de Saint-

⁵⁶ *Messenger évangélique*, organe des communautés protestantes du Valais de novembre 1918.

Théodule à repousser l'avènement d'une civilisation plurielle, où doivent coexister, sous l'autorité de la loi civile, des religions diverses, et où la «Parole de Salut est désormais présentée dans l'humilité, la pauvreté et la charité à des gens libres de la refuser» (Jean Delumeau)⁵⁷.

Mais le triomphalisme de l'Eglise catholique et son intransigeance doctrinale, qui semblent menacer un instant la paix confessionnelle, ne peuvent empêcher que se poursuive le processus de sécularisation de la société valaisanne, amorcé au XVII^e siècle déjà par la perte du pouvoir temporel des Princes-évêques, et accéléré par la «Révolution radicale» de 1848 et l'influence toujours plus sensible de la Confédération.

⁵⁷ Jean Delumeau, *Le Christianisme va-t-il mourir?* Paris, 1977, 175 (Collection Pluriel).